

Certification Haute Valeur Environnementale



Service QHSE – CD – V du 10/06/2021

LA CERTIFICATION HAUTE VALEUR ENVIRONNEMENTALE QU'EST-CE QUE C'EST ?

L'agriculture à haute valeur environnementale (HVE) est une **certification** créée et encadrée par le Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt qui vise à valoriser les productions issues d'exploitations agricoles qui s'engagent volontairement dans des démarches respectueuses de l'environnement. Initiée en 2011, c'est une **démarche globale de préservation de l'environnement** qui ne certifie pas la qualité d'un produit mais la qualité environnementale d'une ferme.

La certification HVE est une **démarche à l'initiative des agriculteurs** et accompagnée par l'ensemble des acteurs concernés des sphères agricole et agro-alimentaire.



COMMENT FONCTIONNE-T-ELLE ?

La certification HVE comporte 3 niveaux d'exigences :



CER

Cher

Tél. 02 35 33 04 70 - Fax. 02 35 00 73 00
contact@sn.cerfrance.fr

EINE NORMANDIE
ts-Comptables
des régions Rouen-Normandie et Paris Ile-de-France
SIREN 775 573 868 - Code APE : 6920 Z - TVA : FR 76 775 573 868



QUELS SONT LES INTERETS DE LA CERTIFICATION HVE ?

	Niveau 1	Niveau 2	
Accéder à certains marchés		X	X
Meilleure valorisation de certaines récoltes		X	X
Être exempté des contrôles conditionnalités au titre de la PAC		X	X
Obtention de points supplémentaires lors de demande de subventions de la Région		X	X
Valoriser son engagement environnemental auprès des transformateurs, distributeurs et consommateurs, tout en renforçant leur confiance			X
Facilité d'octroi de prêts bancaires			X
Communiquer sur ses pratiques et mettre en valeur l'entreprise auprès des clients			X
Dérogatoire pour le diagnostic conseil stratégique mis en place à l'issu de la séparation conseil et vente phytos			X
Anticipation de la future réforme de la PAC (20 à 30% du budget du 1 ^{er} pilier de la PAC)			X
Améliorer ses performances environnementales tout en bénéficiant d'un crédit d'impôt			X

P
R
É
-
R
E
Q
U
I
S



QUELLES SONT LES DIFFERENTES ETAPES DE LA CERTIFICATION HVE ?

[1] Découvrir et comprendre

Prendre connaissance des 3 niveaux de certification, de la valeur ajoutée qu'ils peuvent vous apporter et à cette issue, validation du choix de votre orientation.

Le Cerfrance est agréé organisme SCA et peut délivrer cette attestation

Etapes à suivre : Niveau 2 ou certification HVE

[2] Etre accompagné

Le Cerfrance vous accompagne pour faire un état des lieux de votre exploitation sur les 4 thèmes (biodiversité, protection phytosanitaire, fertilisation et gestion de l'eau).

[5]

Renouveler la certification

A l'issue des 3 ans l'exploitation doit renouveler sa certification auprès de l'organisme agréé.

Validation du niveau 1 par un organisme SCA

[1] Découvrir et comprendre

Année 3 :
Evaluation de renouvellement

[5] Renouveler la certification

[2] Etre accompagné

Mise à niveau de votre exploitation en fonction des préconisations de votre conseiller environnement Cerfrance

Année 2 :
Evaluation de suivi

[4] Conserver la certification

3 mois

[3] Etre audité

[3] Etre audité

Un organisme agréé tel que Ocacia, vérifie le calcul des indicateurs présentés et valide la demande de certification si les notes des indicateurs le permettent.

Année 1
Evaluation initiale

[4] Conserver la certification

L'exploitation devra fournir les valeurs actualisées des indicateurs en fin d'année n+1 et n+2 pour que celle-ci soit maintenue.

Mon conseiller environnement Cerfrance m'accompagne dans cette démarche.

Niveau 2 :

Si écart majeur : une action corrective devra être réalisée dans les 3 mois suivants l'audit.

Si écart mineur : une action corrective devra être réalisée dans les 18 mois suivants l'audit.



LES CLES DE LA REUSSITE

- Des systèmes de production qui s'appuient sur les fonctionnalités offertes par les **écosystèmes**
- Une production agricole visant à **diminuer les pressions sur l'environnement**
- L'utilisation **d'éléments naturels** comme facteur de production
- De la diversité dans les systèmes de production restaurant une **mosaïque paysagère diversifiée**

LES RAISONS DE S'Y INTERESSER

- Une « **mention valorisante** » permettant aux producteurs de s'identifier auprès des consommateurs
- Un dispositif **public** : cahier des charges gratuit, usage du logo libre pour les certifiés
- Marque **franco-française** : label de l'agriculture **française**, produit Made in France
- Manière de **conserver des parts de marché** par rapport au développement du bio
- Une solution de défense des filières contre « **l'agri bashing** » (attaque et dévalorisation systématique de l'agriculture)

